

Dominic Moreau
Esther Dehoux
Claire Barillé
(dir.)



**Actes du I^{er} Colloque des étudiants de master
en Sciences historiques et artistiques de Lille**

(Villeneuve d'Ascq, 12-13 mai 2015)

La collection
**Actes des Colloques des étudiants de master
en Sciences historiques et artistiques de Lille**
a été créée par
Dominic Moreau
et est dirigée par
Claire Barillé, Esther Dehoux, Alban Gautier et Dominic Moreau

Les différentes contributions qui composent cet ouvrage découlent de communications qui ont
préalablement été évaluées par un comité scientifique composé de :

Claire Barillé, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Stéphane Benoist, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Sandra Boehringer, Université de Strasbourg
Xavier Boniface, Université de Picardie Jules Verne
Anne Bonzon, Université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis
Fabienne Burkhalter, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Pascale Chevalier, Université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand
Jean-Paul Deremble, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Benjamin Deruelle, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Janine Desmulliez, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Isabelle Enaud, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Stephan Fichtl, Université de Strasbourg
Alban Gautier, Université du Littoral-Côte-d'Opale
Marie-Laure Legay, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Jean-Yves Marc, Université de Strasbourg
Arthur Muller, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Chang-Ming Peng, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
François Robichon, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
Bertrand Schnerb, Université de Lille – Sciences humaines et sociales
William Van Andringa, Université de Lille – Sciences humaines et sociales

Dominic Moreau
Esther Dehoux
Claire Barillé
(dir.)

**Actes du I^{er} Colloque des étudiants de master
en Sciences historiques et artistiques de Lille**

(Villeneuve d'Ascq, 12-13 mai 2015)

Publié sous le patronage de l'UFR Sciences historiques, artistiques et politiques
de l'Université de Lille – Sciences humaines et sociales,
en collaboration avec les UMR
8164 – HALMA (CNRS, Univ. Lille, MCC)
et
8529 – IRHiS (CNRS, Univ. Lille)

UFR SHAP, Univ. Lille – SHS

Villeneuve d'Ascq

2017

© UFR Sciences historiques, artistiques et politiques, Université de Lille – SHS, 2017
<https://www.univ-lille3.fr/ufr-histoire/>
Villeneuve d'Ascq
France

ISBN : XXX-X-XXXX-XXXX-X
ISSN : XXXX-XXXX
Livre produit en France

Suivez nous sur <https://colloqueshap.univ-lille3.fr> et sur 

LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME DE MANTES : UN GRAND MONUMENT GOTHIQUE OUBLIÉ ?*

Aline WARIE

Résumé – En partant d'un état des lieux bibliographique, cette étude vise à rendre justice à la collégiale de Mantes. Lié à la dynastie capétienne, ce sanctuaire a une histoire mal connue, mais l'observation de l'architecture permet de le faire sortir de l'ombre de celle qui est jusqu'ici considérée comme son modèle : Notre-Dame de Paris.

Abstract – Beginning with a bibliographical *status quaestionis*, this study aims to do justice to the collegiate church of Mantes. Linked to the Capetian dynasty, that sanctuary has a history that is not well known, but observation of the architecture allows us to distinguish it from what has up to now been regarded as its model : Notre-Dame de Paris.

* Article issu d'un travail d'études et de recherche (TER), intitulé *La collégiale Notre-Dame de Mantes-la-Jolie : un grand monument gothique oublié ?* et préparé sous la direction d'Arnaud Timbert, dans le cadre de la troisième année de la Licence « Histoire » de l'Université de Lille – SHS.

Introduction

Il est difficile aujourd'hui d'aborder l'architecture gothique de France sans évoquer la basilique de Saint-Denis (1137-1144), ou encore les cathédrales de Sens (1130-1168), Noyon (1150-1220), Laon (1150-1233), Paris (1163-1250), Bourges (1172-1235) et Chartres (1194-1220). Le Nord de la France regorge d'édifices gothiques, mais certains d'entre eux souffrent encore d'un désintérêt certain de la part des historiens de l'art, la grande dame parisienne faisant bien trop souvent de l'ombre aux monuments qui la précèdent ou qui la suivent. C'est le cas pour la collégiale de Mantes-la-Jolie.

Située en plein cœur de la région parisienne, Mantes apparaissait comme une figure forte, ayant les moyens de faire face à son ennemi de longue date : la Normandie. La ville occupe une place particulière dans l'histoire de France. En effet, sous le règne de Louis VI (1108-1137), Mantes devient l'une des résidences habituelles des Capétiens. Deux des frères de Louis VII – Philippe et



Figure 1 : Mantes-la-Jolie, collégiale Notre-Dame, vers 1170-1175 ? (cliché : A. Warie).

certainement Henri ou Pierre¹ – endossent le titre suprême d'abbé de la collégiale. Plus tard, en 1184, Philippe Auguste prend le titre d'abbé séculier de Mantes. On estime que la dynastie capétienne aurait fait élever un monument imposant, digne de sa puissance, pour asseoir son pouvoir face à la Normandie. La collégiale (fig. 1), par son importance historique, a donc intéressé les chercheurs.

Un élément en particulier a intrigué et donné lieu à discussions : sa datation. En effet, aucun document écrit ne permet de déterminer sa date précise de construction, ni même les raisons pour lesquelles on a élevé celui-ci. C'est peut-être pour cela que l'édifice a bien souvent été négligé ou même oublié volontairement. Certaines analyses archéologiques comparatives fournissent cependant une piste de réflexion.

Qui a fait construire cet édifice ? Qui l'a financé ? Quel en est l'architecte ? Quelles ont été ses inspirations ? Cet architecte a-t-il travaillé à l'élévation d'autres monuments en Île-de-France ? Étaient-ils plusieurs à œuvrer ? Que dire du chantier ? Par où a-t-on commencé la construction ? Pourquoi aucun document écrit ne nous est parvenu au sujet de sa datation ? Comment peut-on oublier de notifier par écrit un événement aussi important que l'élévation

d'une collégiale après l'incendie de la précédente église ? Comment alors dater le monument ? La datation est-elle juste ? La collégiale est-elle bien la fille de Notre-Dame de Paris ou, au contraire, la précède-t-elle ? Quel est son programme architectural ? Quel est son programme iconographique ? Y-aurait-il des remplois de la précédente église pour orner la nouvelle ? Combien d'ateliers d'artistes ont-ils œuvré à l'élaboration de la décoration des portails ? Connaît-on leur nom ? Pourquoi avoir opté pour un toit d'inspiration bourguignonne ?

Voilà autant de questions qui, même si elles demeurent pour certaines sans réponse, conduisent à se demander si la collégiale de Mantes ne fut pas un grand monument gothique oublié

¹ Robert Bailly, *La collégiale Notre-Dame à Mantes-la-Jolie*, Mantes-la-Jolie, R. Bailly, 1980, p. 27.

et à présenter ici, dans un premier temps, les connaissances actuelles sur la collégiale, puis la place de celle-ci dans l'architecture gothique et, enfin, sa signification son contexte.

Les connaissances actuelles sur la collégiale

En l'absence de documents écrits, il a fallu se baser sur l'analyse archéologique de l'édifice pour établir la marche des travaux et la chronologie des différentes parties de l'édifice. Un premier article écrit par André Rhein et présenté du Congrès archéologique de France tenu à Paris en 1919² fait état d'une première observation : la construction a semble-t-il démarré par la façade et les murs latéraux, puis s'est poursuivie par la nef d'est en ouest en partant du chevet. Cette hypothèse est fondée sur l'analyse des bases des piles engagées dans la paroi occidentale de la façade majoritairement présentes au cours des XI^e et XII^e siècles. La première monographie sur Notre-Dame de Mantes fut d'ailleurs écrite par le même auteur en 1932³. Ce dernier expose ses hypothèses sur la datation des étapes de la construction de la collégiale. Quelques années plus tard, en 1947, Jean Bony écrit la deuxième monographie sur la collégiale de Mantes⁴. L'article qu'il présente la même année au Congrès archéologique de France⁵, offre un bon point de départ pour la compréhension du monument. Il y explique que la construction a commencé par le nord-ouest, avec l'édification d'une plate-forme pour pallier le manque d'équilibre du terrain, et, par l'analyse des bases des piles de la nef et des collatéraux, il avance une datation : 1170-1175⁶.

La plupart des livres généraux mentionnent la collégiale, au détour de quelques articles. Dieter Kimpel et Robert Suckale, dans *L'architecture gothique en France 1130-1270* publié en 1990, soulèvent la question de l'influence de Senlis sur la collégiale de Mantes et par conséquent le problème de sa datation. Ils expliquent que la collégiale souffre de préjugés induits par le manque de documentations relatifs à la construction du monument. D'un point de vue général, la collégiale de Mantes est considérée comme une copie sur Notre-Dame de Paris (1163), ainsi sa datation doit nécessairement être postérieure. En adoptant ce point de vue, on a donc ainsi ignoré le plan de la collégiale et guère prêté attention à l'alternance des piliers ou à la stylistique des piles isolées s'inspirant de Senlis. Or, pour ces auteurs, la construction de Mantes a probablement été entamée vers 1160. Elle est, selon eux, liée à l'investiture de Louis VII comme abbé en 1159 ; elle serait une démonstration de puissance face à la Normandie. La construction aurait ainsi été entreprise en même temps à l'est et à l'ouest, les tribunes étant érigées aux alentours de 1170, suivies des voûtes, vers 1180-1190, et des étages supérieurs de la façade, sur le modèle de la façade de la cathédrale de Laon, vers 1200-1220. Toujours d'après les mêmes auteurs, si la collégiale prend comme modèle la cathédrale de Laon (1150-1160), elle n'a pas pu être inspirée de Notre-Dame de Paris, celle-ci n'ayant pas encore été commencée à ce moment-là⁷.

Dans un article relativement récent⁸, Anne Prache suppose que l'église actuelle a sans doute

² André Rhein, « Notre-Dame de Mantes », dans *Congrès archéologique de France. LXXXII^e session tenue à Paris en 1919*, Paris, A. Picard et Levé, 1920, p. 210-226.

³ André Rhein, *Notre-Dame de Mantes*, Paris, H. Laurens, 1932.

⁴ Jean Bony, *Notre-Dame de Mantes*, Paris, Cerf, 1947.

⁵ Jean Bony, « Notre Dame de Mantes », dans *Congrès archéologique de France. CIV^e session tenue à Paris – Mantes en 1946*, Paris, Société française d'archéologie, 1947, p. 164-220.

⁶ Cf. *ibid.*

⁷ Dieter Kimpel et Robert Suckale, *L'architecture gothique en France, 1130-1270*, trad. fr. F. Neu, Paris, Flammarion, 1990, p. 170-175

⁸ Anne Prache, « La place de la collégiale dans l'architecture gothique du XII^e siècle », dans cat. exp. *Mantes médiévale. La collégiale au cœur de la ville. Mantes-la-Jolie, Musée de l'Hôtel-Dieu*, Paris et Mantes-la-Jolie, Somogy et Musée de l'Hôtel-Dieu, 2000, p. 90-95.

été précédée d'une autre église bâtie un peu plus au sud. Elle partage le point de vue de Jean Bony selon lequel la construction aurait débuté par les parties basses de la façade occidentale à partir de l'angle nord-ouest. Elle place cependant la construction du premier niveau dans la suite de Sens et de Senlis, entre 1150-60 et 1170, et la construction des deux niveaux supérieurs vers 1170-1175. La plupart des historiens de l'art s'accordent donc à dire que le chantier fut entrepris par le nord-ouest avec l'édification d'une plate-forme pour pallier le déséquilibre du terrain et poursuivi par l'élévation de l'étage inférieur de la façade et des murs latéraux ; la nef, quant à elle, fut édifiée selon l'axe est-ouest.

La place de la collégiale dans l'architecture gothique

Afin de bien comprendre où se place la collégiale de Mantes, il est nécessaire de revenir sur la naissance et la définition de l'architecture gothique. Notre-Dame de Mantes s'inscrit en effet dans l'esprit parisien de la fin du XII^e siècle. Le XII^e siècle – moment de la mise en chantier des

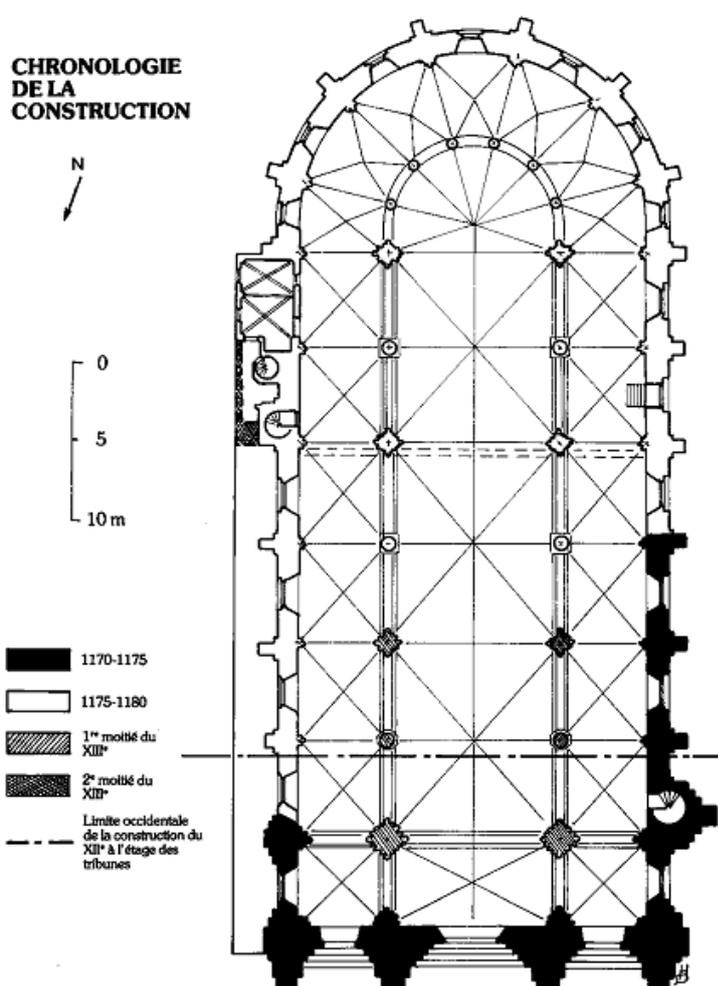


Figure 2 : Plan primitif de la collégiale Notre-Dame (Robert Bailly, *La collégiale Notre-Dame à Mantes-la-Jolie*, Mantes-la-Jolie, R. Bailly, 1980, p. 60).

grandes cathédrales – est, quant à lui, marqué par une série d'innovations techniques tant sur le plan architectural que sur le plan des techniques de construction et l'Île-de-France en fut l'un des plus grands foyers.

Progressivement, l'art « gothique » prend le dessus sur l'art « roman », pendant dans la seconde moitié du XII^e siècle en Île-de-France. Il se définit par l'utilisation systématique de la voûte sur croisée d'ogives, d'arcs-boutants et de fenêtres en arc brisé. La croisée d'ogives – voûte formée de deux arcs qui se croisent en diagonales –

dirige les poussées de la voûte sur des piliers, non plus sur des murs : le poids des pierres repose ainsi sur quatre piliers et non plus sur deux, comme auparavant. Les arcs-boutants servent de soutien extérieur aux piliers. Ils s'appuient sur des contreforts et soutiennent le mur aux endroits où s'exercent les poussées les plus fortes des voûtes. Ces innovations libèrent les murs qui peuvent, dès lors, être percés de hautes et larges fenêtres en forme d'arc brisé et permettent de construire des édifices beaucoup

plus hauts et fins. L'architecture gothique nous a ainsi laissé des monuments présentant de grandes flèches pointues s'élançant vers le ciel, de grandes ouvertures, de superbes rosaces et de nombreux vitraux dont la beauté ne cesse de nous impressionner.

Cette même architecture se classe généralement en plusieurs périodes : le gothique dit

« primitif », qui succède à l'art roman aux environs de 1130, qui est caractérisé par l'apparition de la voûte d'ogives, le gothique dit « classique », entre 1190 et 1230, qui est marqué par des arcs-boutants, le gothique dit « rayonnant », entre 1230 et 1350, qui se distingue par de très grandes roses et de nombreux vitraux, le gothique « flamboyant », au XV^e siècle, que l'on reconnaît par des décors exubérants, chargés et mouvementés, ainsi que, enfin, le gothique dit « tardif », au XVI^e siècle, qui se signale par une surcharge de décorations. Le gothique primitif se rencontre dans les cathédrales de Senlis, Sens et Chartres : il correspond à une période d'expérimentation des techniques. C'est ce même gothique que l'on retrouve à la collégiale Notre-Dame de Mantes-la-Jolie. Celle-ci a un plan simple sans transept, ce qui permet d'unifier l'espace et, à l'origine, aucune chapelle ne venait se greffer à l'édifice. Le plan (fig. 2) et l'ornementation placent la collégiale dans cette architecture de transition : on y trouve l'ogive et des dispositions architectoniques particulières au style roman comme la tribune.

Le déambulatoire primitivement sans chapelle et la subdivision en trois baies des tribunes nous rappelle immédiatement la cathédrale Notre-Dame de Paris, mais son plan sans transept associé à la voûte sexpartite et l'alternance des piles la rattache à un autre groupe d'édifices du Nord de la France, introduits dans la région parisienne par le biais de la cathédrale de Senlis. L'adoption de la voûte sexpartite (fig. 3) entraîne l'emploi de supports alternés (les colonnes simples alternent avec les piles fasciculées) car son poids est réparti sur chacune de ces piles (fig. 4) : les piles fortes supportent les arcs diagonaux, les piles faibles les arcs doubleaux intermédiaires, une caractéristique du style gothique primitif. Mantes se positionne ici comme une sorte d'église en avance sur le développement de l'architecture religieuse du XII^e siècle.



Figure 3 : Mantes-la-Jolie, collégiale Notre-Dame, vers 1170-1175 ?, voûte de la nef (cliché : A. Warie).

La place de la collégiale dans son contexte

L'histoire de l'érection de Notre-Dame de Mantes est confuse. Pourtant la ville de Mantes a été impliquée à plusieurs reprises dans l'histoire de France, une histoire qu'il ne faut en aucun cas négliger si l'on veut comprendre les origines du monument. La ville est en effet au cœur de la lutte qui oppose le royaume de France et le duché de Normandie. L'établissement de la charte communale de la ville en 1110 fait de la collégiale le siège officiel de la communauté. « Mantes devient avec Pontoise, l'un des arsenaux des Capétiens durant leurs guerres contre les rois-anglo-normands »⁹. D'ailleurs, la collégiale fut intégrée dans l'enceinte du château qui se trouvait non loin, signe de l'importance qu'elle revêtait.

⁹ J. Bony, « Notre Dame de Mantes », *cit.*, p. 164.



Figure 4 : Mantes-la-Jolie, collégiale Notre-Dame, vers 1170-1175 ?, élévation de la nef (cliché A. Warie).

Philippe I^{er} met la main sur Mantes et le Vexin en 1077, provoquant l'entrée en guerre de Guillaume le Conquérant qui pille et incendie la ville dix ans plus tard, entraînant la destruction de l'église qui avait été bâtie à la fin du IX^e siècle¹⁰, sous Charles le Chauve. Cette église est mentionnée dans le *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny* (tome IV, p. 584) « Ego Symon, Medantensis comes, notum fieri [volumus omnibus] tam presentibus quam futuris, abbatiam Medantensis aeccliesie Beatae Maria, cum omni benefico pertinente ad eandem aeccliesiam, quod Albericus, canonicus predictae aeccliesiae atque omnes canonici ex me retinent, me dedisse Beato Petro Cluniacensis aeccliesiae » (« Moi, Simon, comte de Mantes, donne au monastère de Cluny l'abbatiale Notre Dame de Mantes, ainsi que tous les bénéfices attachés à cette église, et que détenaient alors le chanoine Albéric et ses confrères les autres chanoines »)¹¹. L'acte ne fut toutefois jamais ratifié par le roi Philippe I^{er}, qui choisit de céder ses droits à Hugues Foucault, abbé de Saint-Denis. Cependant, là encore, aucune suite ne fut donnée.

Guillaume le Conquérant meurt le 9 septembre 1087, laissant à la ville une somme importante pour la reconstruction de Notre-Dame. Celle-ci aurait pu débuter sous Louis VI

le Gros et Louis VII le Jeune, soit dans la première moitié du XII^e siècle¹². Le début des travaux pourrait également être lié à l'investiture de Louis VII comme abbé de Notre-Dame en 1159, investiture qui répondrait à l'augmentation des tensions entre Francs et Normands après le divorce de Louis VII et d'Aliénor d'Aquitaine et le remariage de celle-ci avec Henri II Plantagenêt¹³. Au XII^e siècle, le chapitre de la collégiale est entièrement constitué.

Philippe Auguste, fort du titre d'abbé de Mantes, fait de cette cité un point fort dans la reconquête de la Normandie, qu'il achève en 1204 avec l'annexion de la Normandie au domaine royal. Au XIII^e siècle, Mantes devient l'une des résidences habituelles des Capétiens. Elle redevient ville princière à la fin du siècle et fait partie, de 1328 à 1364, de l'apanage de la Maison d'Évreux-Navarre. En 1351, le roi Jean, fils de Philippe de Valois, donne sa fille Jeanne en mariage à Charles de Navarre : en échange des comtés de Brie et de Champagne, il lui accorde, en plus d'une somme d'argent considérable, les comtés de Mantes et de Meulan. En 1364, la ville est prise par du

¹⁰ Cette église daterait de 862 d'après Emile Devé. Cf. *Une visite à Notre-Dame de Mantes*, Mantes-sur-Seine, Imprimerie du « Petit Mantais », 1932, p. 2 (disponible sur : <http://mantes.histoire.free.fr/items/fichiers/1011.pdf>).

¹¹ Jacques Charles, « Les possessions de l'Abbaye de Cluny dans le Mantois », *Le Mantois. Nouvelles série*, 1959, n° 10, p. 1 (disponible sur : <http://mantes.histoire.free.fr/items/fichiers/1186.pdf>).

¹² Louis-Alphonse-Paul Durand et Victor-Eugène Grave, *La chronique de Mantes ou histoire de Mantes depuis le IX^e siècle jusqu'à la Révolution*, Mantes, G. Gillot, 1883 p. 249.

¹³ D. Kimpel et R. Suckale, *op. cit.*, p. 170-175.

Guesclin¹⁴ : les troupes de Charles le Mauvais, dernier comte, sont chassées, puis la ville replacée sous l'autorité royale.

Quelques siècles plus tard, la collégiale subit d'importantes dégradations lors de la Révolution : portails, autels, tombeaux sont pillés ou détruits. Au XX^e siècle la ville est bombardée par les Américains lors de la Seconde Guerre mondiale : le centre-ville et les ponts sont détruits, la collégiale n'est cependant dégradée que partiellement. La ville de Mantes, au cœur de l'histoire des rois de France, adopte le titre de « Ville Royale » en 2006.

Conclusion

La collégiale de Mantes demeure un monument qui mérite d'être étudié, non seulement en raison des incertitudes au sujet de sa datation, mais aussi en raison de sa position géographique et historique : un monument qui fût autrefois lié à la royauté française ne peut avoir été anecdotique. D'un point de vue artistique, elle pourrait être un monument précurseur de l'art gothique d'Île-de-France. Elle obtiendrait ainsi une place privilégiée dans l'histoire de l'art et ne serait plus uniquement considérée comme la petite sœur de la cathédrale parisienne. La collégiale Notre-Dame de Mantes ne pourrait-elle pas être à l'origine de la magnificence de Notre-Dame de Paris ?

¹⁴ J. Bony, *Notre-Dame de Mantes, cit.*, p. 2-3.

TABLE DES MATIÈRES

Michèle GAILLARD	
Avant-propos	7
Dominic MOREAU, Esther DEHOUX et Claire BARILLÉ	
Introduction	9
Session : Histoire du monde romain	13
Alexis KELLNER	
Crues du Tibre à la fin de la République romaine et instrumentalisation politique	15
Julie LANDY	
Le statut juridique de l'épouse romaine au regard de son application, d'Auguste aux Sévères	23
Julie BEYAERT	
<i>Religiones</i> et <i>superstitiones</i> dans le monde romain chrétien occidental : polythéismes, paganisme et christianisme	31
Session : Histoire contemporaine	41
Marjorie MOREL	
Protéger les modèles de fabrique : de la législation nationale à l'application locale (Nord de la France, XIX ^e siècle)	43
Florian MOREAU, Céline PARANTHOËN et Romane SALAHUN	
Le Nord, une destination très recherchée	53
Samy BOUNOUA	
L'idée de défense de l'Occident à la fin des années trente. Charles Maurras devant la guerre civile espagnole	63
Session : Histoire de l'art contemporain	73
Lou HAEGELIN	
La collection du Dr Pailhas au Bon-Sauveur d'Albi, "un voeu en faveur de la création"	75

Léa PONCHEL Philippe Burty (1830-1890) : correspondance et collection	81
Session : Histoire et historiographie modernes	91
Agathe DESJONQUERES Hésitations confessionnelles et mentalités religieuses dans les Pays-Bas espagnols d'après les lettres de grâce au XVI ^e siècle (1531-1598)	93
Nicolas CREMERY Causes célèbres et débat public. Le succès d'un livre judiciaire au XVIII ^e siècle	103
Isabelle DOUEK La communication du modèle culturel français en Rhénanie : l'exemple de l'électorat de Cologne	111
Félice DANTAS L'appropriation de l'historiographie de l'Antiquité tardive dans le débat sur la formation des identités nationales, en France et en Europe depuis le XVIII ^e siècle	121
Session : Histoire, Archéologie et Histoire de l'art du monde grec	129
Perrine HONDERMARCK Être athlète à l'époque impériale	131
Déborah POSTIAUX La réparation navale en Méditerranée : une nouvelle approche des épaves antiques	141
Baptiste ENAUD Le bestiaire fantastique et réel de l'Antiquité grecque à la fin de l'Empire byzantin (de 700 av. J.-C. à 1453 ap. J.-C.)	151
Session : Histoire de l'art moderne	171
Chloé PERROT La Nouvelle Iconologie Historique de Jean-Charles Delafosse, faire parler l'ornement	173
Julie DELVALLE Hubert-François Bourguignon, dit Gravelot (1699-1773) et les débuts d'une nouvelle ère de l'illustration française au XVIII ^e siècle	185
Lucie BERTAUT Les recueils gravés de vases au XVIII ^e siècle, objets collectionnés et sources d'inspiration	195
Session : Archéologie et Histoire de l'art du monde médiéval	207
Aline WARIE La collégiale de Mantes : un grand monument gothique oublié ?	209
Marielle LAVENUS La représentation des genres féminin et masculin dans le <i>Livre des amours du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel</i> , un manuscrit enluminé du XV ^e siècle	217
Julie LAURENGE Les aumônières de forme trapézoïdale à partie supérieure arrondie : une étude de cas, les deux aumônières dites d'une comtesse de Bar du musée de Cluny (Inv. N° Cl. 11787 et Cl. 11788)	239

Session : Histoire médiévale

247

Florence GAUDRY

L'influence de la société séculière sur le monde monastique, en Gaule, aux IV^e-VII^e siècles,
à travers l'exemple du travail monastique

249

Benjamin RENGARD

À l'extérieur du monastère : l'activité des moines dans le siècle, du V^e au VII^e siècle en
Gaule

259

Ouvrage composé par
Dominic Moreau
Maître de conférences en Antiquité tardive
Université de Lille – SHS / HALMA – UMR 8164

avec la collaboration de
Esther Dehoux et Claire Barillé
Maîtres de conférences en Histoire médiévale et en Histoire contemporaine
Université de Lille – SHS / IRHiS – UMR 8529

Dépôt légal – mai 2017

Édité pour
l'UFR Sciences historiques, artistiques et politiques de l'Université de Lille – SHS
Villeneuve d'Ascq – France



Actes du I^{er} Colloque des étudiants de master en Sciences historiques et artistiques de Lille

(Villeneuve d'Ascq, 12-13 mai 2015)

On l'oublie trop souvent – paradoxalement, les étudiants eux-mêmes –, mais le deuxième cycle universitaire dans le domaine des Sciences historiques et artistiques est, fondamentalement, celui dont l'objet est d'introduire le candidat à la recherche et à son monde.

Le présent volume découle d'un colloque qui s'inscrit pleinement dans cette optique, car il permet à des étudiants de master et, dans une moindre mesure, de troisième année de licence de se soumettre à une première expérience de communication dans un cadre scientifique formel (une pratique qui est encore rare en France).

Les contributions ont été sélectionnées par un comité scientifique formé d'enseignants-chercheurs et les articles qui en émanent ont aussi été soumis à la critique, *via* une relecture par le comité éditorial. Pour autant, celui-ci a fait le choix de respecter au maximum l'expression et la pensée de leurs auteurs qui sont, il faut le rappeler, des chercheurs en herbe.

En outre, le lecteur relèvera peut-être l'absence d'unité des diverses contributions ici réunies. Celle-ci a été délibérément voulue. L'idée n'était pas d'offrir un volume sur un thème cohérent, mais de rendre compte de la diversité et de la richesse des études en Sciences historiques et artistiques menées par les étudiants de Lille et d'ailleurs.

Contributeurs

- Lucie Bertaut (Master 2, Lille)
- Julie Beyaert (Licence 3, Lille)
- Samy Bounoua (Master 2, Lille)
- Nicolas Crémery (Master 2, Lille)
- Felipe Dantas (Master 2, São Paulo, Brésil)
- Julie Delvalle (Master 2, Lille)
- Agathe Desjonquères (Master 2, Lille)
- Isabelle Douek (Master 1, Lille)
- Baptiste Enaud (Master 2, Lille)
- Florence Gaudry (Master 2, Lille)
- Lou Haegelin (Master 1, Lille)
- Perrine Hondermarck (Master, Lille)
- Alexis Kellner (Master 2, Lille)
- Julie Landy (Master, Lille)
- Julie Laurence (Master 2, Lille)
- Marielle Lavenus (Master 2, Lille)
- Marjorie Morel (Master 1, Lille)
- Florian Moreau (Licence 3, Lille)
- Céline Paranthoën (Licence 3, Lille)
- Chloé Perrot (Master 2, Lille)
- Léa Ponchel (Master 2, Lille)
- Déborah Postiaux (Master 2, Lille)
- Benjamin Rengard (Master 2, Lille)
- Romane Salahun (Licence 3, Lille)
- Aline Warie (Licence 3, Lille)

Illustrations de couverture : Paris, BNF, fr. 574, fol. 27 (XIV^e siècle)

Die Philosophie : Die Schule des Aristoteles de Gustav Adolph Spangenberg (1883/8)

ISBN : XXX-X-XXXX-XXXX-X

ISSN : XXXX-XXXX

Suivez nous sur <https://colloqueshap.univ-lille3.fr> et sur 



IRHiS
Institut de Recherches
Historiques du Septentrion
UMR CNRS 8529 Lille 3